

ARRETE

Par arrêté du ministre de l'industrie du 19 mai 2000

La commission de suivi des entreprises économiques se compose des membres dont les noms suivent :

M. Mohamed Laâroussi El Khedri représentant le Premier ministre
Mme Hamida Laârif, représentant le ministère de la justice
M. Laïd Trabelsi, représentant le ministère des affaires sociales
M. Amor Chouchane, représentant le ministère de l'agriculture
M. Ali Hamdi, représentant le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi
M. Lakhdar Jebali, représentant le ministère du commerce
M. Noureddine Friâa , représentant le ministère des finances
M. Mohamed Ridha Ben Mosbah, représentant le ministère de l'industrie
M. Fouad Charfi, représentant le ministère du développement économique
M. Abderrazek Jendoubi, représentant la banque centrale de Tunisie.